



EN BREF

Pré-Bocage Intercom Normandie

- ▶ Regroupe **27** communes réparties sur **417 km²**
- ▶ **25 114** habitants
- ▶ Département du Calvados
- ▶ TEN 2022-2024

Communauté de communes Pré-Bocage Intercom Normandie

UNE PÉPINIÈRE EN RÉGIE

Pré-Bocage Intercom Normandie cultive ses propres plants

LES ARBUSTES VONT SE DÉVELOPPER PENDANT DEUX ANS DANS LA PÉPINIÈRE AVANT D'ÊTRE PLANTÉS DE MANIÈRE DÉFINITIVE

L'ESSENTIEL

Pré-Bocage Intercom Normandie choisit d'utiliser les jeunes arbustes qui poussent spontanément pour éviter que ces ressources naturelles ne disparaissent. En ayant sa propre pépinière, la collectivité possède des végétaux mieux adaptés au climat et au sol du territoire. Le projet débute en décembre 2023 avec la plantation du tout premier arbuste. Dès le départ, l'initiative est accueillie positivement par les élus, qui valident le projet et apportent leur plein soutien. Un espace de 200 m² est aménagé, entièrement dédié à cette pépinière. Les jeunes plants s'y développent dans de bonnes conditions et contribuent à la fois à regarnir des haies existantes et à sensibiliser les habitants à la biodiversité locale.

L'ORIGINE DU PROJET

À travers plusieurs programmes, Pré-Bocage Intercom Normandie s'efforce de préserver et de restaurer la biodiversité et le paysage. Le programme de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols est l'un des piliers de cette stratégie. En conduisant des actions prioritaires telles que la création de haies, de talus et d'aménagement d'entrées de champs, Pré-Bocage Intercom Normandie s'attache à répondre aux objectifs fixés. Un autre programme complémentaire a été mis en place pour inciter à la plantation de haies bocagères. Depuis 2021, ce sont plus de 30 km de haies plantés. Les arbustes sont systématiquement achetés auprès de professionnels et c'est précisément dans ce contexte que la technicienne bocage propose de mettre en place une pépinière en circuit court.

L'ACTION PAS À PAS

DÉTERMINER LE TERRAIN INTERCOMMUNAL

Pré-Bocage Intercom Normandie décide d'implanter la pépinière sur un terrain attenant aux bureaux du service Pôle Aménagement Durable du Territoire de la communauté de communes. Cette proximité stratégique, associée à la présence d'un local avec du matériel de jardinage, facilite considérablement la mise en place de l'initiative. Une clôture est mise en place afin d'empêcher le fauchage des jeunes plants par les agents des espaces verts. Un récupérateur d'eau est également installé, garantissant un arrosage possible pendant l'été.

CHOISIR LES ESSENCES

Les plants privilégiés sont des espèces indigènes et sauvages telles que le chêne, l'ajonc, le noisetier, le prunellier, l'orme, etc. Ces arbres sont parfaitement adaptés au sol et au climat local, ce qui leur confère une meilleure résistance aux maladies. Ils seront aussi mieux adaptés pour résister au changement climatique. Ils demandent moins d'entretien et d'arrosage - notamment une fois bien implantés - réduisant les coûts. Ils fournissent des habitats naturels et sont sources de nourriture pour de nombreuses espèces animales. A contrario, les essences invasives comme le robinier faux-acacia peut rapidement coloniser l'espace et n'est pas sélectionné.

RÉCUPÉRER LES PLANTS

Les agriculteurs, notamment ceux impliqués dans le programme de replantation de haies ou le projet de restauration des mares, sont sensibilisés à la création de la pépinière et à la possibilité de donner des plants poussant spontanément sur leur exploitation. Le bouche-à-oreille fait le reste et le service est régulièrement appelé. Certains exploitants informent la collectivité dès qu'ils découvrent de jeunes plants dans leurs champs, et un agent vient les récupérer ou les déterrer. Ces plants sont de

l'année, et mesurent généralement entre 1 et 2 cm. Les bords de routes constituent aussi une autre source de récupération de plants. Les jeunes arbustes qui y poussent, souvent bien établis grâce à des années de débroussaillage régulier, possèdent un système racinaire robuste. Bien que, pour des raisons pratiques, toutes les racines ne soient pas extraites, ces jeunes pousses s'avèrent toujours prometteuses.

“**LA PLANTATION DE HAIES BOCAGÈRES CONTRIBUE À MAINTENIR LA BIODIVERSITÉ LOCALE TOUT EN PRÉSERVANT LA FERTILITÉ DES SOLS ET LA RESSOURCE EN EAU**”

PLANTER EN PÉPINIÈRE

Les jeunes arbustes récupérés sont replantés dans la pépinière. Pour assurer leur protection et favoriser leur reprise, la collectivité applique un paillage issu des résidus de broyage effectués par le service des espaces verts. Cette méthode permet d'optimiser la survie des plants. Le paillage retient l'humidité du sol, réduisant la fréquence des arrosages. Il diminue le besoin de désherbage en limitant la croissance d'autres espèces indésirables. En se décomposant, il enrichit le sol en matière organique, améliorant ainsi sa structure et sa fertilité. En période de sécheresse, il protège les racines des arbustes contre les températures extrêmes.

ENTREtenir LES PLANTS

Les plants restent un à deux ans dans la pépinière. S'ils s'implantent correctement, ils ont de meilleures chances de s'acclimater à leur lieu définitif. Aucun entretien n'est effectué sur cet espace pour éviter la tonte accidentelle des arbustes.

REPLANTER POUR SENSIBILISER

Les jeunes plants sont transplantés entre avril et octobre et les essences sont choisies en fonction des projets à réaliser. L'ajonc ou le genêt seront privilégiés pour garnir une haie par exemple, tandis qu'un arbre de grande taille, tel qu'un chêne, sera placé dans un espace dégagé. Les plants sont principalement utilisés lors de chantiers de bénévoles pour sensibiliser les participants à l'importance des espèces locales. Ces arbres deviennent "l'arbre du coin" sourit Marion Gallet, technicienne bocage à Pré-Bocage Intercom Normandie. Mais surtout, elle précise que "La pépinière en régie est aussi un bon moyen d'expliquer que planter une haie, cela peut être facile et peu coûteux, nécessitant seulement de glaner une jeune pousse chez son voisin par exemple". Les chantiers sont aussi l'occasion d'aborder des thèmes comme la biodiversité, l'érosion des sols, la préservation des paysages, etc. La collectivité utilise aussi ces jeunes arbustes pour des petits linéaires : autour des mares ou pour regarnir des haies après le passage de chevreuils qui apprécient particulièrement les jeunes plants.

RÉPERTORIER

Les plants sont soigneusement tracés après leur récupération, avec une attention particulière pour ceux issus de prairies humides. Pour chaque spécimen, un registre détaille l'espèce concernée, le lieu et la date de prélèvement initial, ainsi que le lieu et la date de replantation. Cette documentation permet ainsi un suivi rigoureux du parcours de chaque arbuste.

VÉGÉTAL LOCAL

POUR GARANTIR DES VÉGÉTAUX SAUVAGES ET D'ORIGINE LOCALE

La marque Végétal local promet que chaque plante est issue de graines collectées dans son milieu naturel sans intervention humaine, contrairement à des végétaux de pépinières standards.

En définissant onze grandes régions écologiques, la marque offre une traçabilité et une adaptation génétique des végétaux, contribuant non seulement à la restauration des écosystèmes et à la résilience des espèces qui en dépendent, mais aussi à leur meilleure adaptation face aux défis du changement climatique.

Pour en savoir plus sur les producteurs et les contacts régionaux, consultez : <https://vegetal-local.fr/vegetaux-producteurs/recherche>

L'animation de la démarche est assurée par le réseau des Conservatoires botaniques nationaux, le Réseau Haies France, Plante et Cité et l'Office français de la biodiversité.

3 RAISONS POUR AGIR

- ▶ RÉUTILISER des essences locales.
- ▶ DISPOSER de plants résistants.
- ▶ SENSIBILISER la population.

200 M²

superficie de la pépinière

50

plants actuellement dans la pépinière (1/4 de la surface utilisée)

80%

des plants redémarrent dans la pépinière

L'ARRÊT DES TONTES DANS LA PÉPINIÈRE FAVORISE LE RETOUR DE DIVERSES ESPÈCES, DONT L'ORCHIDÉE MÂLE (ORCHIS MASCULA).



POINT DE VIGILANCE

Pouvoir se dégager du temps pour aller chercher les plants, les replanter et suivre leur évolution dans les meilleures conditions.

CONTACTS

Marion GALLET

Technicienne bocage
Pôle Aménagement Durable du territoire
Tél. : 06 22 00 73 07
E-Mail : bocage@pbi14.fr

Pré-Bocage Intercom Normandie

31 Rue de Vire, Aunay-sur-Odon
14260 Les Monts d'Aunay
<https://www.prebocageintercom.fr>

UTILISER LES PLANTS

ET SENSIBILISER LA POPULATION

Le dernier chantier participatif, organisé par Pré-Bocage Intercom Normandie en février 2024, a réuni 15 personnes chez un agriculteur du territoire. Les participants ont regarni une haie, en plantant une trentaine de jeunes arbustes issus de la pépinière. Ils ont réalisé la quasi-totalité des étapes, depuis le creusement des trous jusqu'à la pose des protections, en passant par la préparation du pralin. Au-delà de l'action concrète, cet événement permet d'aborder les multiples usages des haies pour l'élevage : abri contre le vent et la chaleur, source d'ombre et de fourrage. Les haies champêtres protègent également les cultures des aléas climatiques et abritent les prédateurs naturels des ravageurs des champs. Cette initiative, axée sur des plantations à petite échelle (20 à 30 plants), sert de sensibilisation aux enjeux agricoles et renforce le lien entre le monde agricole et les citoyens. Les participants sont repartis avec une meilleure compréhension des services rendus par la nature.

Cette fiche de la collection "Retours d'expériences : des actions pour s'inspirer !" est une publication de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable ANBDD, juin 2025

Rédaction/mise en page : Catherine LARINIER - Relecture Sophie LECUIT et Romain DEBRAY (ANBDD)

Remerciements : Marion GALLET (Pré-Bocage Intercom Normandie)

Crédits photos : Marion GALLET - (Pré-Bocage Intercom Normandie)

ANBDD, Atrium - 115 bd de l'Europe - 76000 ROUEN - www.anbdd.fr

Contact Retours d'expériences : catherine.larinier@anbdd.fr - Tél. : 06 40 73 97 40